



Programme de formation

Établir les déclarations de TVA selon les régimes d'imposition

Les objectifs de la formation

1. Maîtriser les règles essentielles de la TVA
2. Calculer la TVA déductible, la TVA collectée, la TVA à payer
3. Remplir les déclarations de TVA
4. Maîtriser les différentes situations d'auto-liquidation de la TVA
5. Enregistrer les écritures de TVA

Champ d'application de la TVA

- Opérations imposables de plein droit en raison de leur nature
- Opérations exonérées de TVA

Territorialité de la TVA

- Règles de territorialité relatives aux ventes et achats de biens et prestations de services
- Acquisitions et livraisons intracommunautaires
- Prestations de services intracommunautaires

Cas pratique : appliquer les règles de la TVA aux opérations intracommunautaires, importations et exportations

TVA collectée

- Base imposable
- Fait générateur
- Exigibilité
- Taux
- Dispositif d'auto liquidation : bâtiment, déchets, électricité...

Cas pratique : déterminer la base imposable, fait générateur et date d'exigibilité de certaines opérations

Exercice d'application : pratiquer l'auto liquidation

TVA déductible

- Principes généraux du droit à déduction
- Détermination des droits à déduction :
- Exclusion du droit à déduction
- Conditions d'exercice du droit à déduction : conditions de forme, de fond et de délai

Quiz : la récupération de la TVA

Exercice d'application : déterminer la base déductible, le fait générateur et la date de déductibilité de certaines opérations

Déclaration de TVA

- Comptabiliser la TVA collectée, la TVA déductible et la TVA à payer
- Établir la déclaration de TVA
- Cadrage de TVA : rapprochement CA comptabilisé et CA déclaré
- Traitement du crédit de TVA

Cas pratique : souscrire une déclaration de TVA et procéder à sa comptabilisation

Remboursement d'un crédit de TVA

- Procédure de remboursement du crédit de TVA

Cas pratique de synthèse : souscrire une déclaration de TVA reprenant toutes les hypothèses évoquées

Nos principes d'action

- Une formation qui s'appuie sur des cas pratiques apportés par les stagiaires.
- Quizz.
- Exercices d'applications.
- Fiches de synthèses seront remis aux apprenants au fur et à mesure de la formation

Évaluation

- Evaluation en début et en fin de formation par quizz
- Attestation de stage
- Feuille de présence
- Certificat de réalisation
- Evaluation à froid : à 3 mois.

Les outils

- Vidéo projecteur, projection PowerPoint
- Livret apprenant

Le public concerné

- Comptables en charge des déclarations de TVA, responsable administratif et comptable.

PRE-REQUIS :

- Connaître les bases de la comptabilité

Informations complémentaires

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous [consulter](#)
- Délai d'accès pour inscription : 1 mois.

Le lieu

- Formation chez le client

La durée et les horaires

Formation présentielle de :

- 2 jours, soit 14 heures, 9h-12h30 / 14h-17h30

Le formateur

Christelle Fayolle formatrice « GM ! Conseil Formation »

- Spécialiste comptabilité, finances, paie, contrôle de gestion...
- Comptabilité
- Contrôle de gestion
- Analyse Financière
- Diagnostic Financier & évaluation de projets
- Gestion de Budgets et TDB
- Business Plan financier
- Pilotage de l'activité commerciale

Pour nous joindre : 06.09.89.35.42, gmerliere@gm-conseil-formation.fr